



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Durée de formation

Un jour de formation représente 7 heures minimum de situations pédagogiques. Le stage démarre à 9 heures (sauf mention contraire inscrite sur la convocation).

Nature des formations

Toutes les formations présentées dans le catalogue s'inscrivent comme des actions d'adaptation et de développement des compétences.

Inscription

L'inscription au stage est prise en compte à partir du document écrit que le client est invité à adresser au choix :

- par courrier, adressé à 2LCA, 2 Clos de la Saussaye, 95800 COURDIMANCHE
- par courriel : contact@2lca.fr

Conditions financières

Le coût pédagogique est indiqué hors taxes. Il est à majorer au taux de TVA en vigueur (20%). Les frais de repas sont inclus.

Les boissons alcoolisées ne sont pas comprises et sont à la charge du participant.

À la fin de la formation, la facture est adressée et vaut convention simplifiée conformément aux dispositions du code du travail en matière de formation professionnelle continue.

2LCA SAS est immatriculé au titre de la formation continue sous le n°11 95 05 447 95 auprès de la DRTEFP d'Ile de France et référencé DATADOCK.

Si le client souhaite que le règlement soit pris en charge par un OPCA :

- il s'engage à faire une demande de prise en charge auprès de son OPCA et de s'assurer que ce dernier envoie le contrat de prestation de service à 2LCA SAS avant la formation.
- il s'assure de la bonne fin du paiement par l'organisme désigné.

Si l'OPCA ne prend en charge que partiellement le prix de la formation, le reliquat sera facturé au client. Si 2LCA SAS n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCA avant la fin de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur applicable concernant l'hygiène, la sécurité et l'environnement est celui du lieu où se déroule le stage.

Attestation de présence

Une attestation de suivi de formation personnalisée est envoyée pour chaque stagiaire à l'issue de la formation au responsable de l'inscription.

Chaque participant est invité à remplir un questionnaire d'évaluation qui permet à 2LCA SAS d'évaluer la prestation du formateur et de cerner les attentes des clients.

Non respect des horaires de la formation et/ou départ anticipé du stagiaire.

Les stagiaires qui sans autorisation de leur employeur et sans motifs légitimes, sans prévenir le formateur ne respectent pas les horaires de la formation (arrivée, repas, après midi, départ) échappent à la responsabilité de l'organisme de formation.

Annulation – report – suivi partiel d'une formation

Toute entreprise a la possibilité jusqu'à la veille d'un stage de remplacer un stagiaire défaillant par un autre en prévenant immédiatement par mail à contact@2lca.fr. Toute annulation doit être communiquée par écrit.

Pour toute annulation moins de 10 jours ouvrés avant le début du stage, le montant de la participation restera immédiatement exigible au titre d'indemnité forfaitaire.

Toutefois, si 2LCA SAS organise dans les 6 mois à venir une session de formation sur le même sujet, une possibilité de report sera proposée dans la limite des places disponibles et l'indemnité sera affectée au coût de cette session.

2LCA SAS se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler (au plus tard 1 semaine avant) un stage en raison d'effectif insuffisant (inférieur à 4 personnes) ou de tout événement imprévu qui affecterait l'organisation du stage. En cas d'annulation, votre paiement vous sera renvoyé.

Toute formation suivie partiellement par un stagiaire donnera lieu au paiement de la totalité de la formation.

Informations pratiques

Les modalités d'accès vous sont adressées au plus tard 10 jours ouvrés avant le début du stage avec la convocation.

Stages organisés dans les locaux d'un partenaire

Les conditions générales de vente, les modalités d'organisation et de gestion qui incombent aux clients sont celles de l'organisme partenaire.

Propriété intellectuelle et industrielle

Tous les supports (plans, études, projets, calculs, procédés, savoir-faire, brevets...), qui sont mis en oeuvre ou mis à disposition, dans le cadre de la formation, restent la propriété exclusive de 2LCA SAS. Ces supports ne peuvent en aucun cas être communiqués à des tiers sans l'accord écrit et préalable de 2LCA SAS.

Concernant les films, le seul droit consenti est un droit d'utilisation à des fins personnelles et non commerciales.

L'utilisateur ne peut reproduire, modifier, supprimer, ajouter, diffuser, distribuer ou de toute autre manière exploiter le contenu du film, en tout ou en partie, sauf autorisation préalable et écrite de 2LCA SAS.

Le manquement à ces règles constitue un délit de contrefaçon qui ouvre droit à 2LCA SAS d'exercer tous les recours dont il dispose en vertu du code de la propriété intellectuelle et des traités internationaux relatifs à la protection des droits d'auteur.

Attribution de juridiction

Tout différend est soumis aux dispositions de la loi française.

Dans toute contestation se rapportant aux prestations, les tribunaux de Pontoise (Val d'Oise/FRANCE) seront seuls compétents quels que soient les conditions d'achat et le mode de paiement acceptés, même en cas d'appel en garantie et de pluralité de défendeurs.

